

REGLEMENTS SPORTIFS – DISTRICT DE LA GIRONDE

Proposition de modification du REGLEMENT DES COMPETITIONS SENIORS

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>I – COMPETITIONS SENIORS</p> <p>Tout club s’engageant pour la première fois participe au championnat de dernière division. Toute équipe nouvelle démarre dans la dernière division. Classement (voir article 8 des règlements Sportifs du District) <u>ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS – Généralités</u> Les rétrogradations des équipes de REGIONAL entraînent la rétrogradation d’un même nombre supplémentaire d’équipes en catégorie inférieure.</p> <p>1. ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS – SENIORS</p> <p>Le Comité de Direction peut décider de montées ou de descentes supplémentaires.</p> <p>Outre Les mesures prévues par les règlements généraux de la FFF et les règlements sportifs de la LFNA, les montées et les descentes sont ainsi définies dans chacune des compétitions, et cela en fonction du nombre de descentes de Ligue vers la Départemental 1 (D1) du District.</p> <p>DEPARTEMENTAL 1 (D1) DU DISTRICT</p> <p>Saison 2018/2019 – Trois (3) Poules de 12 équipes</p> <p><u>ACCESSIONS : Cinq (5)</u> Accèdent à la division immédiatement supérieure à l’issue de la saison 2018/2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes classées à la 1^{ière} place des 3 poules. ☐ Les deux (2) meilleures équipes finissant 2^e des 3 poules. <p><u>RETROGRADATIONS : Treize (13)</u> Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l’issue de la saison 2018/2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes classées à la 9^e, 10^e, 11^e et 12^e place des 3 poules. ☐ La plus mauvaise équipe finissant 8^e des 3 poules. <p>Deux (2) Poules de 12 équipes</p> <p><u>ACCESSIONS : Cinq (5)</u> Accèdent à la division immédiatement supérieure à l’issue de la saison :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes classées à la 1^{ière} et 2^e place des 2 poules. 	<p>I – COMPETITIONS SENIORS</p> <p>Tout club s’engageant pour la première fois participe au championnat de dernière division. Toute équipe nouvelle démarre dans la dernière division. Classement (voir article 8 des règlements Sportifs du District) <u>ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS – Généralités</u> Les rétrogradations des équipes de REGIONAL entraînent la rétrogradation d’un même nombre supplémentaire d’équipes en catégorie inférieure.</p> <p>1. ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS – SENIORS</p> <p>Le Comité de Direction peut décider de montées ou de descentes supplémentaires.</p> <p>Outre Les mesures prévues par les règlements généraux de la FFF et les règlements sportifs de la LFNA, les montées et les descentes sont ainsi définies dans chacune des compétitions, et cela en fonction du nombre de descentes de Ligue vers la Départemental 1 (D1) du District.</p> <p>DEPARTEMENTAL 1 (D1) DU DISTRICT</p> <p>Deux (2) Poules de 12 équipes</p> <p><u>ACCESSIONS : Cinq (5)</u> Accèdent à la division immédiatement supérieure à l’issue de la saison :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes classées à la 1^{ière} et 2^e place des 2 poules.

REGLEMENTS SPORTIFS – DISTRICT DE LA GIRONDE

- La meilleure équipe finissant 3^e des 2 poules

RETROGRADATIONS : Trois (3)

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 12^e place des 2 poules.
- La plus mauvaise équipe finissant 11^e des 2 poules

DEPARTEMENTAL 2 (D2) DU DISTRICT

Saison 2018/2019 – Six (6) Poules de 12 équipes

ACCESSIONS : Six (6)

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison 2018/2019 :

- Les équipes classées à la 1^{ère} place des 6 poules.

RETROGRADATIONS : Trente-neuf (39)

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison 2018/2019 :

- Les équipes classées à la 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e place des 6 poules.
- Les trois (3) plus mauvaises équipes finissant 6^e des 6 poules.

Quatre (4) Poules de 12 équipes

ACCESSIONS : Huit (8)

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 1^{ère} et 2^e place des 4 poules.

RETROGRADATIONS : Onze (11)

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 11^e et 12^e place des 4 poules.
- Les trois plus mauvaises équipes finissant 10^e des 4 poules.

DEPARTEMENTAL 3 (D3) DU DISTRICT

Saison 2018/2019 – Huit poules (8) de 12 équipes

ACCESSIONS : Huit (8) équipes

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison 2018/2019 :

- Les équipes classées à la 1^{ère} place des 8 poules

RETROGRADATIONS : Trente-Sept (37) équipes

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison 2018/2019

- Les équipes classées à la 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} place des 8 poules.
- Les cinq (5) plus mauvaises équipes finissant 8^{ème}

- La meilleure équipe finissant 3^e des 2 poules

RETROGRADATIONS : Trois (3)

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 12^e place des 2 poules.
- La plus mauvaise équipe finissant 11^e des 2 poules

DEPARTEMENTAL 2 (D2) DU DISTRICT

Quatre (4) Poules de 12 équipes

ACCESSIONS : Huit (8)

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 1^{ère} et 2^e place des 4 poules.

RETROGRADATIONS : Onze (11)

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 11^e et 12^e place des 4 poules.
- Les trois plus mauvaises équipes finissant 10^e des 4 poules.

Quatre (4) Poules de 12 équipes

ACCESSIONS : Huit (8)

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 1^{ère} et 2^e place des 4 poules.

RETROGRADATIONS : Onze (11)

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 11^e et 12^e place des 4 poules.
- Les trois plus mauvaises équipes finissant 10^e des 4 poules.

DEPARTEMENTAL 3 (D3) DU DISTRICT

REGLEMENTS SPORTIFS – DISTRICT DE LA GIRONDE

des 8 poules.

Huit poules (8) de 12 équipes

ACCESSIONS : Seize (16) équipes

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 1^{ère} et à la 2^{ème} place des 8 poules.

RETROGRADATIONS : Quinze (15) équipes

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 12^{ème} place des 8 poules
- Les sept (7) plus mauvaises équipes finissant 11^{ème} des 8 poules.

DEPARTEMENTAL 4 (D4) DU DISTRICT

~~Saison 2018/2019 – Six (6) Poules de 12 équipes~~

ACCESSIONS : Six (6)

~~Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison 2018/2019 :~~

- ~~• Les équipes classées à la 1^{ère} place des 6 Poules.~~

Dix (10) Poules de ~~12~~ équipes

ACCESSIONS : Vingt (20)

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 1^{ère} et 2^{ème} place des 10 Poules.

Huit poules (8) de 12 équipes

ACCESSIONS : Seize (16) équipes

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 1^{ère} et à la 2^{ème} place des 8 poules.

RETROGRADATIONS : Quinze (15) équipes

Rétrogradent à la division immédiatement inférieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 12^{ème} place des 8 poules
- Les sept (7) plus mauvaises équipes finissant 11^{ème} des 8 poules.

DEPARTEMENTAL 4 (D4) DU DISTRICT

Dix (10) Poules de 10 équipes

ACCESSIONS : Vingt (20)

Accèdent à la division immédiatement supérieure à l'issue de la saison :

- Les équipes classées à la 1^{ère} et 2^{ème} place des 10 Poules.